

Attestation valable pendant 2 ans : licencié ayant rempli le questionnaire Santé

Questionnaire « **QS-SPORT** » (formulaire Cerfa n°15699*01) disponible à l'adresse suivante :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do
<http://www.comite.fft.fr/seine-maritime> (rubrique Documents à télécharger-Médical)

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence devra désormais attester auprès de son club qu'il a répondu par la négative à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire « QS-SPORT »

L'attestation doit prendre la forme suivante (il est conseillé de l'intégrer dans le formulaire d'inscription du club)

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]

*Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif :



Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM],.....

en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM].....

*Atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal :